

Bastia, u 12 di marzu di u 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

### **Les enseignements principaux des deux réunions tenues avec la Task Force interministérielle de lutte contre le Covid 19 : la Corse reste dans l'attente de réponses à des questions essentielles, et de moyens renforcés pour le secteur de la santé**

Gilles Simeoni, Président du Conseil exécutif de Corse, et le Dr Bianca Fazi, conseillère exécutive en charge de la santé et du social ont participé ce jour à une réunion en audio-conférence avec le Préfet de Corse, la Directrice générale de l'ARS de Corse et quatre membres de la Task force interministérielle chargée de la lutte contre le covid19 : le Préfet Degos, responsable de la Task force, le Professeur Tesniere, Conseiller au Cabinet du Ministre de la Santé, la Sous-Préfète Guthleven, membre de l'Etat-major de la Task force et le Dr Christophe Schmit, secrétaire général de la défense et la sécurité.

Le Professeur Salomon, Directeur Général de la Santé, n'a pu participer à ces échanges, car retenu à l'Elysée.

Cette première réunion s'est, à la demande du Conseil exécutif, poursuivie d'un échange approfondi avec plusieurs élus de la Corse et représentants du secteur de la santé : le Président de l'Assemblée de Corse, les Présidents de groupe à l'Assemblée de Corse, les députés, présents ou représentés, le Président du CESEC, les vice-présidents de l'Assemblea di a ghjuventù et les maires d'Aiacciu et de Bastia, le Président de l'URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) .

Il ressort de cette réunion les principaux points suivants :

**1) Les représentants de la Task Force interministérielle ont acté, au nom du Gouvernement, la nécessité de prendre en compte les spécificités de la Corse concernant les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre le coronavirus.**

**2) Ces spécificités peuvent être regroupées en trois thématiques essentielles**

**a) La gestion des entrées et sorties du territoire insulaire**

Le Conseil exécutif de Corse a demandé qu'il soit répondu clairement par le Gouvernement à la question suivante : la limitation des entrées dans l'île de personnes contaminées par le Covid19 est-elle, en l'état actuel de la propagation de la maladie, un objectif à poursuivre au plan sanitaire ?

Si non, il convient d'en prendre acte et on peut se contenter de la situation actuelle, caractérisée par une liberté de circulation identique à ce qui se pratique en situation normale .

Si oui, il convient de mettre en place des mesures de restriction et de contrôle proportionnées aux objectifs de limitation des entrées.

Non seulement avec l'Italie (un flux de passagers en une semaine de quelques centaines de personnes soumises dans leur pays à des mesures de confinement et de contrôle très strict pour un déplacement à l'étranger), mais également avec la France, puisque de très nombreuses rotations aériennes et maritimes sont actuellement effectuées quotidiennement avec le Continent français (plusieurs dizaines de milliers de personnes en une semaine, y compris venant de régions ou villes où le virus circule activement).

Pour le cas où des mesures de restriction de déplacements et de contrôle dans les ports ou aéroports de l'île seraient nécessaires, se poserait alors la question de ces modalités de restriction et de leur ampleur, de la mise en œuvre concrète de ces mesures, de leur éventuelle durée, du nécessaire maintien pendant leur mise en œuvre des flux indispensables aux activités essentielles (économie ; santé, notamment pour la population corse appelée à se déplacer sur le Continent ; etc...).

Nous sommes dans l'attente des réponses de la Task Force sur ces points.

## **b) La gestion des déplacements de la population sur le territoire insulaire et les comportements-barrière à généraliser**

Suite à l'échange téléphonique intervenu hier mercredi 11 mars entre le Premier Ministre et le Président du Conseil exécutif de Corse, le Préfet de Corse a décidé d'étendre les mesures de fermeture des établissements scolaires et de limitation de certaines activités à toute la Corse.

Là encore, les participants insulaires à la réunion ont insisté sur la nécessaire harmonisation de ces mesures et l'importance d'une communication adaptée et renforcée sur le caractère essentiel des gestes et comportements-barrière : pas d'accolades, ni embrassades, limitation des contacts et déplacements, etc...

**Ils ont également interrogé les représentants de la Task Force sur le fait de savoir quelles seraient les évolutions dans la progression de l'épidémie qui seraient de nature, pour le Gouvernement, à justifier un renforcement de ces mesures, par exemple jusqu'au confinement.**

**Nous sommes dans l'attente des réponses de la Task Force sur ces points.**

## **c) Les moyens matériels de nature à renforcer notre système de santé, ceci dans un temps nous permettant de faire face à la progression prévisible de l'épidémie en Corse**

Les participants à la réunion ont rendu hommage à l'investissement de tous les personnels soignants, dans le secteur public comme dans le secteur privé.

Les intervenants insulaires ont également souligné d'une même voix la faiblesse des moyens matériels dont dispose actuellement les services de santé en Corse, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé : difficultés à obtenir des tests dans des délais raccourcis, faible nombre de lits hospitaliers, carence en appareils respiratoires et en masques...

**Ils ont donc demandé le renforcement des moyens et un calendrier resserré de mise à disposition de ceux-ci : la Corse est en effet engagée dans une véritable course contre la montre.**

La Task Force a pris acte de ces demandes et de leur bien-fondé.

**Nous sommes dans l'attente de réponses précises sur les indispensables moyens supplémentaires sollicités et le calendrier de leur mise à disposition.**

Le Conseil exécutif a demandé si des réquisitions de bâtiments public ou privés, ou la mise à disposition d'un bateau-hôpital étaient envisageables à bref délai.

Nous avons également demandé à la Task Force s'il existe des projections sur la progression prévisible de l'épidémie et une évaluation des moyens nécessaires à faire face à cette éventuelle progression.

Nous sommes dans l'attente des réponses à ces questions.

Enfin, la Task Force a déclaré que le Plan en 10 mesures proposé par le Conseil exécutif fait l'objet d'une approbation de principe, et que les mesures visant à sa déclinaison opérationnelle feront l'objet de discussions dans les prochains jours.

**Au terme de ces deux réunions, le Conseil exécutif de Corse salue la volonté de dialogue des représentants de l'Etat, en Corse comme à Paris.**

**Il prend acte que plusieurs des questions posées à la Task Force, qui conditionnent la nature des moyens de lutte à mettre en œuvre et leur efficacité, n'ont pour l'heure pas fait l'objet de réponses précises.**

**Il souligne l'urgence absolue à clarifier plusieurs des points restant actuellement en suspens, et à doter le système de santé insulaire des moyens indispensables pour faire face à l'épidémie du Covid19.**

**Enfin, le Conseil exécutif de Corse n'exclue pas de solliciter du Gouvernement un renforcement des mesures d'ores et déjà prises en matière sanitaire, en fonction d'une part des réponses apportées aux questions posées lors des réunions d'aujourd'hui, et d'autre part de l'évolution de la situation sanitaire.**

**L'objectif du Conseil exécutif de Corse reste en effet de garantir et de défendre les intérêts de la Corse et des Corses, particulièrement dans le domaine de la santé.**